Demande de dérogation aux interdictions de capture et de déplacement d'individus de Lézard ocellé, île d'Oléron (17) – OBIOS, juillet 2024

Sauvetage de Lézards ocellés *Timon lepidus* menacés de disparition par l'érosion marine au Sud-Ouest de l'île d'Oléron

I. OBJET DE LA DEMANDE

Espèce concernée par la demande : Lézard ocellé *Timon lepidus*

Localité : communes de Saint-Trojan-les-Bains ; Grand-Village et Dolus-d'Oléron (Charente-Maritime, Nouvelle-Aquitaine)

Objet : Sauvetage de Lézards ocellés *Timon lepidus* menacés de disparition par l'érosion marine au Sud-Ouest de l'île d'Oléron

Renseignements sur l'association :

Objectifs Biodiversités – OBIOS, 22 rue du docteur Gilbert, 17250 Pont-l'Abbé-d'Arnoult

association.obios@gmail.com

N° RNA : W174001269

N° SIRET : 503 540 544 000 15

Date déclaration OBIOS : 21 février 2008

Date de publication au JO : 26 avril 2008

Représentant légal : Alain Durand-Lasserve, Président

Demandeur de l'autorisation de capture : Jean-Marc Thirion, Directeur

II. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

Contexte :

Le Lézard ocellé *Timon lepidus*, en déclin dans une grande partie de son aire de distribution, fait actuellement l'objet d'un Plan National d'Actions visant à conserver les populations françaises, piloté par la DREAL Nouvelle-Aquitaine et animé par la Société Herpétologique de France.

En Charente-Maritime, deux populations menacées sont présentes, dans l'île d'Oléron et le camp militaire de Bussac-Forêt, et font l'objet de suivis à long terme afin de suivre les tendances des populations et orienter des mesures de conservation. Actuellement, ces deux populations montrent des signes de déclin en termes de rétraction de la distribution en lien avec la régression marquée du Lapin de Garenne et la dégradation de leur habitat. Des actions de conservation concertées ont été mises en place par les différents gestionnaires afin de prendre en compte ce déclin.

Dès 1998, la population de Lézard ocellé de l'île d'Oléron a fait l'objet d'un suivi de notre part. Depuis, diverses campagnes de prospections et un suivi à long terme ont été mis en place afin d'améliorer nos connaissances sur cette population insulaire. Dans un contexte d'érosion des dunes, la disparition

d'habitats occupés par le Lézard ocellé a conduit à mettre en place une gestion conservatoire en partenariat avec l'Office National des Forêts, avec des exclos pour favoriser le Lapin de garennes, des gîtes artificiels pour maintenir un réseau de gîtes pour le Lézard ocellé et l'entretien de clairières arrières-dunaires. Le dernier suivi de cette population par une méthode de « site occupancy » met en évidence un déclin marqué de la population en lien avec la disparition rapide de son habitat de dune grise (Thirion *et al*., 2022).

Un projet de réintroduction du Lézard ocellé dans des dunes du Nord de l'île d'Oléron (dunes des Seulières) est en cours de préparation, en lien avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine et la Société Herpétologique de France, afin de permettre la sauvegarde de la dernière population insulaire de France. Des démarches sont engagées et/ou prévues concernant l'évaluation de la capacité d'accueil des dunes des Seulières, la structuration génétique de la population de l'île d'Oléron en comparaison avec d'autres populations, les modalités de mise en œuvre d'un élevage de conservation, la concertation avec les gestionnaires et acteurs locaux.

De manière complémentaire, les actions de conservation dans la population du Sud-Ouest de l'île d'Oléron se poursuivent en lien avec l'ONF, avec la mise en place de nouveaux gîtes artificiels fin 2023 et l'entretien de clairières arrières-dunaires favorables au Lézard ocellé.

Ces dernières années, la rapidité de la disparition de l'habitat de dune grise a engendré la perte d'individus abrités dans des gîtes artificiels et dans d'anciennes garennes (phase d'hivernage), qui ont disparu, emportés par les eaux lors de tempêtes et/ou de fortes marées. Des gîtes connus et utilisés par le Lézard ocellé ont ainsi disparus au cours de l'automne-hiver 2023-2024 alors qu'ils étaient occupés par l'espèce quelques mois avant et sans que des traces de ces individus aient pu être retrouvées au printemps suivant.

Objectif :

En l'attente de la mise en place du projet de réintroduction, il est important de limiter le déclin de la population et de soustraire, lorsque cela est possible, les individus qui seraient condamnés à disparaître au cours de la saison hivernale.

Méthodologie :

Il est proposé de capturer les Lézards ocellés abrités dans des gîtes menacés à court terme par l'érosion marine, c'est-à-dire, ceux qui pourraient disparaître au cours de la saison hivernale. Le déplacement des individus se fera immédiatement après la capture, vers des secteurs plus protégés de dune grise ou de clairières proches et favorables à l'espèce qui comportent déjà des gîtes artificiels non occupés et adaptés pour l'hivernage de l'espèce.

Périodes d'intervention envisagées :

- septembre 2024 à février 2025
- septembre 2025 à février 2026

Précautions concernant la capture et le transport des individus :

- capture des individus en fin de période d'activité, juste avant la phase d'hivernage
- capture à l'aide de pièges passifs constitués de tubes en plastique et plexiglass, inoffensifs pour les animaux
- utilisation de gants pour la manipulation des individus
- déplacement et relâcher des individus immédiatement après la capture

- déplacement et relâcher des individus dans les gîtes disponibles les plus proches (environ 100 à 200 m)

Localisation des interventions :

Les opérations de sauvetage pressenties concernent en priorité 3 secteurs du Sud-Ouest de l'île d'Oléron : Vertbois, l'Epinette Nord et Saint-Trojan Nord (**Figure 1**).

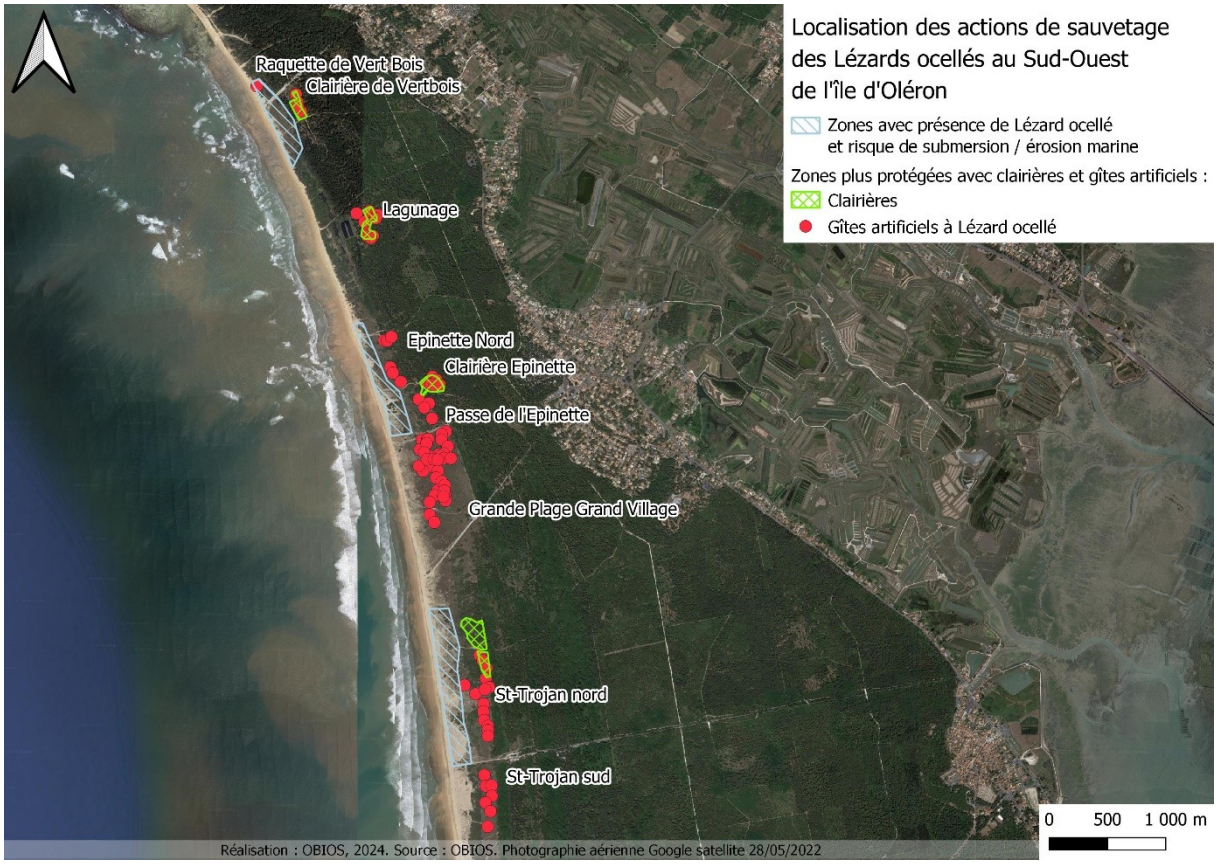

Figure 1 : Localisation des actions de sauvetage de Lézard ocellé envisagées au Sud-Ouest de l'île d'Oléron en fonction de l'érosion marine.

Un exemple est donné ci-après avec le secteur de Vertbois, qui est actuellement le plus préoccupant du fait d'une disparition presque complète de la dune grise littorale et de la fragilité du cordon dunaire (**Figures 2 et 3**).

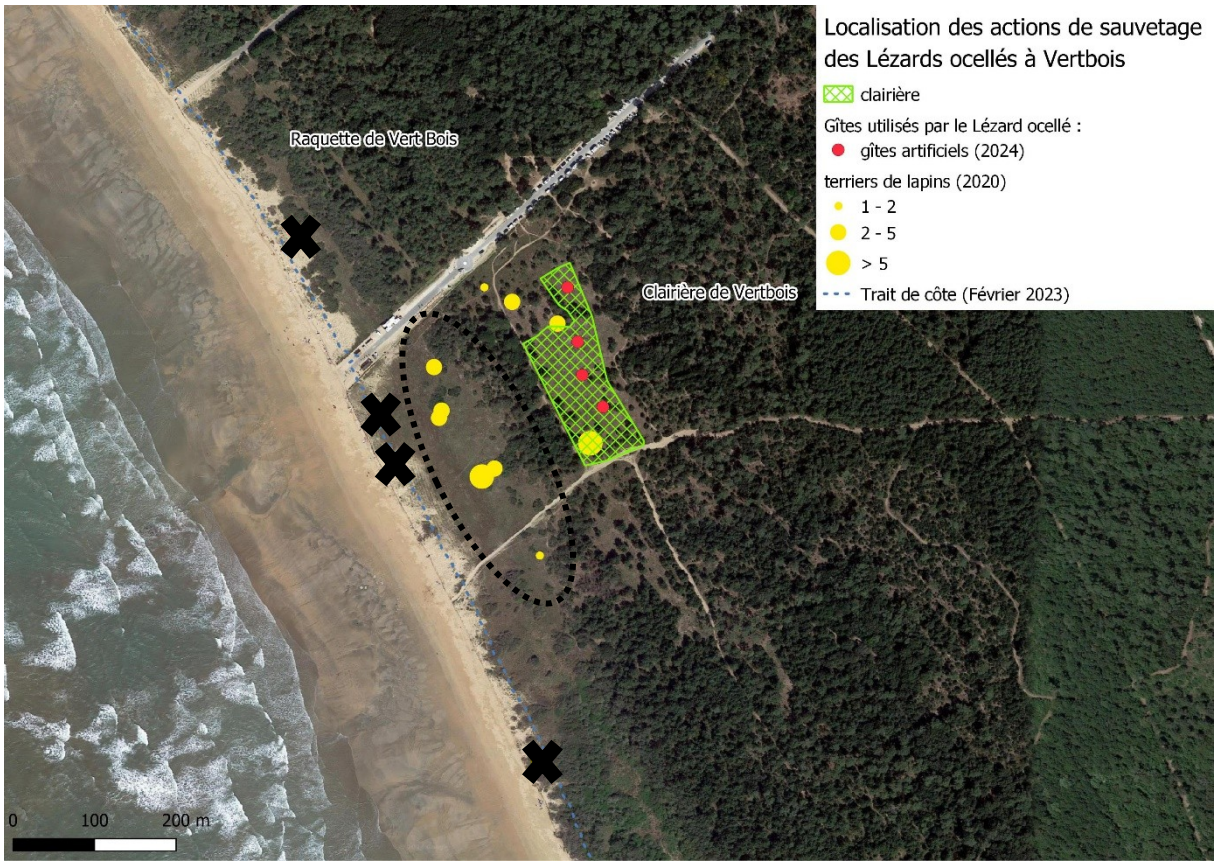

Figure 1 : Secteur de Vertbois. Gîtes à Lézard ocellé disparus à l'automne 2023 (croix noires) ; secteur à risque de submersion à l'automne 2024 (pointillés noirs) et secteur proposé pour le déplacement des Lézards ocellés menacés (clairière avec gîtes artificiels - quadrillés vert). Source : OBIOS ; photographie aérienne Google satellite 28/05/2022.

Figure 2 : Secteur de Vertbois. Dune sensible à l'érosion et à la submersion marine en période hivernale (Photographie avril 2024) et fréquentée par le Lézard ocellé au printemps 2024. Source : OBIOS.